

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse
Herausgeber: Schweizerischer Forstverein
Band: 103 (1952)
Heft: 9-10

Artikel: La vie en forêt dans l'Est canadien
Autor: Feihl, A.-O.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-765681>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nissent la loi de l'accroissement. En intégrant ces fonctions, on obtient les fonctions de croissance (10) avec deux constantes et (14) avec trois constantes.

En étudiant ces fonctions, l'auteur démontre qu'elles répondent entièrement aux formes décrites ci-dessus des courbes de croissance et d'accroissement.

La vie en forêt dans l'Est canadien

Par A.-O. Feihl, Jonquière (Canada)

(32:37)

Lorsque le voyageur, ayant contourné Terre-Neuve par le nord, vogue en longeant le Labrador vers l'estuaire du St-Laurent, il découvre tout d'abord un continent inhabité parsemé de quelques rares arbres nains, paysage dont il se dégage irrésistiblement une impression glaciale de désolation. Mais à mesure qu'il descend vers le sud, les arbres grandissent et se resserrent pour former insensiblement un peuplement continu, avant-garde de l'immense forêt canadienne. Pendant plus d'un jour il longe ces côtes où la forêt peu à peu fait place à quelques terres cultivées; de temps en temps il entrevoit un village que toujours domine sa grande église. Après être remonté pendant de longues heures le large estuaire du St-Laurent, il aperçoit dans le lointain, au prochain détour du grand fleuve, la première cité canadienne d'importance, la vieille ville de Québec. Québec, capitale de la plus grande province du Canada (quarante fois la surface de la Suisse), patrie des Canadiens français, est bâtie sur une colline au-dessus du St-Laurent; elle a conservé précieusement ses vieilles maisons à l'architecture française et les remparts de sa citadelle, témoins des temps héroïques où Français et Anglais se battaient pour la possession de ce pays sans limite. Rappelons ici que le Canada, colonisé d'abord par les Français qui en prirent possession en 1534, passa aux Anglais en 1763 à la suite d'une grande bataille qui se déroula devant Québec.

Du haut de la ville, si l'on regarde vers le nord, on admire au premier plan la perspective du grand fleuve parsemé de bateaux; n'oublions pas que le St-Laurent est une des voies fluviales les plus importantes du monde. Longue de plus de 3500 km, elle pénètre presque jusqu'au centre du continent. Au second plan s'étendent de riches campagnes, et l'horizon est borné par une chaîne de collines dont quelques sommets dépassent un peu 1000 mètres; on les appelle ici avec beaucoup de sérieux des «montagnes». Ces montagnes — soyons courtois et employons le langage du pays — portent le nom de Laurentides, elles s'étendent sur des centaines de kilomètres entre le St-Laurent et la baie d'Hudson. Elles sont couvertes de forêts quasi ininterrompues, source en apparence inépuisable de bois pour les scieries et les fabriques de papier.

C'est dans ces forêts que nous allons pénétrer bientôt; nous les choisirons comme type des forêts de l'Est canadien pour y observer de près l'exploitation du bois à papier, matière première d'une des plus importantes industries du Canada. Nous décrirons d'abord la forêt, puis étudierons les différentes opérations d'une coupe annuelle de près d'un million de stères; nous parlerons ensuite de la vie de l'ouvrier forestier, du bûcheron à l'ingénieur. Nous nous efforcerons de peindre cette vie avec objectivité, espérant donner ainsi à ceux qui aimeraient tenter leur chance dans les forêts canadiennes de l'Est une idée réaliste des heurs et malheurs qui les attendent.

Lorsque de Québec on prend l'autobus qui s'en va vers la région industrielle du fleuve Saguenay, 250 km plus au nord, ancienne patrie de Maria Chapdelaine, on pénètre bientôt dans l'immense forêt des Laurentides, d'où l'on ne sortira que trois heures plus tard. Des adjectifs tels que «géant», «immense», «infini», reviendront souvent sous notre plume pour décrire ce Canada où tout est démesuré. Le pays lui-même est plus de 250 fois plus étendu que la Suisse; et sachez qu'Halifax sur la côte de l'Atlantique est plus proche des côtes de France que de Vancouver, la belle cité canadienne des côtes du Pacifique.

Les forêts que nous venons de traverser et qui semblent si grandes à nos yeux de Suisses ne sont en réalité qu'une infime partie de la forêt canadienne qui, elle, couvre une surface environ 80 fois plus grande que la Suisse.

La végétation de cette partie des Laurentides rappelle un peu celle de nos forêts de montagnes: épicéa (appelé ici «épinette»), sapin, bouleau, sont les essences les plus courantes, couvrant sans interruption les hautes collines et les vallées qui s'étendent autour de nous à perte de vue. Mais l'aspect même de ces forêts est très différent de celui des forêts suisses; ici nous sommes en pleine forêt vierge, les arbres naissent et meurent sur place depuis des millénaires. La forêt est comme une mosaïque composée d'une infinité de peuplements de tous âges, allant du groupe de «sapins de Noël» à la vieille futaie que déciment depuis longtemps le vent, les insectes et la pourriture. L'image de la forêt jardinée se trouve souvent; là tous les âges, tous les diamètres, toutes les hauteurs sont présents. Le sol partout est jonché d'arbres morts pourrissant sur la mousse épaisse. La composition des peuplements elle aussi est variée; dans les fonds humides et marécageux on ne trouve que l'épicéa, plus haut c'est un mélange de sapin et d'épicéa avec quelques bouleaux, et quelquefois sur les montagnes les bouleaux forment des peuplements purs.

Ces immenses forêts sont exploitées par des compagnies géantes, propriétaires d'une ou plusieurs grandes fabriques de papier. Ces compagnies ont leur département du bois (Woodland Division), qui est chargé d'organiser l'inventaire, le plan d'aménagement, la coupe et le

transport du bois; c'est lui qui construit les routes, les camps forestiers et aménage les rivières pour le flottage des bois.

Pour de très grosses coupes de l'ordre de 500 mille à un million de stères, la forêt s'exploite par chantiers séparés coupant chacun de cinq mille à cinquante mille stères. Ces chantiers sont disséminés le long des petites et des grandes rivières de la région sur lesquelles au printemps on fera flotter le bois jusqu'aux fabriques de papier. Comme le volume d'eau d'une rivière ne permet le flottage que d'une quantité déterminée de bois, la coupe sur tout un bassin de rivière peut s'étendre sur plusieurs dizaines d'années. Vers la fin de mai, lorsque la neige a fondu et que le sol a dégelé, on commence à construire de bons camps en bois ronds (petites billes) ou en planches, pour loger vingt-cinq à cent hommes. Sitôt construits, ces camps s'emplissent de bûcherons, et la coupe commence; elle se continuera plusieurs mois et même jusqu'après Noël, quand la main-d'œuvre est rare. En tête d'un chantier se trouve en général un entrepreneur forestier privé qui, par un contrat passé avec la compagnie propriétaire de grandes fabriques de papier, s'engage à exploiter tel chantier et à charroyer le bois jusqu'au bord des rivières pour un prix fixé par les experts de la compagnie. Le prix payé à l'entrepreneur est de 13 à 15 dollars la corde non écorcée en 1951 (une corde = $120 \times 120 \times 240$ cm = environ 3,6 stères; un dollar = environ quatre francs suisses). Nous parlerons plus loin des salaires de l'ouvrier forestier. Avant de faire couper son bois, l'entrepreneur, aidé de ses contremaîtres, va piqueter les innombrables chemins sur lesquels le bois sera charroyé l'hiver venu. Pour cela il marque l'écorce d'un coup de hache le long des parcours choisis avec soin. Ces chemins sont distants de dix à quinze mètres. Chaque bûcheron reçoit un chemin et coupe tout arbre de plus de 12 cm de diamètre susceptible de donner du bois à papier se trouvant sur ce chemin ou à côté. Il empile son bois au bord du chemin, laissant ainsi la place pour passer en hiver avec un cheval et un traîneau. Ce chemin, bien entendu, est très rudimentaire; il s'agit simplement d'un passage de quatre à cinq mètres de large grossièrement débarrassé d'arbres, de souches et de branches.

Le bûcheron qui s'en vient commencer la coupe du bois le long de son chemin, n'est pas autre chose qu'un grand «massacreur». Je dis bien «massacreur», car il n'est pas question de procéder à une coupe sélective selon les principes sacro-saints de la sylviculture. Il coupera tout arbre bon pour faire du papier, sans se soucier de l'état où il laissera la forêt. Si tous les arbres sont bons, on les coupe tous; il ne restera plus que les branches jonchant le sol. La forêt se débrouillera comme elle pourra pour repousser. Et en fait la puissance de régénération est ici remarquable; après quelques années toute la surface sera recouverte de jeunes arbres. On les abandonne à leur sort et les experts prétendent que dans septante ans la forêt sera prête pour une nouvelle coupe rase.

Les arbres ici sont plus petits que chez nous et dépassent rarement 25 m de hauteur et 50 cm de diamètre; un climat rude et un temps de végétation relativement court en sont les principales causes. En hiver, on peut avoir pendant plusieurs jours un froid de 45 degrés sous zéro et la neige épaisse de plus d'un mètre ne disparaît souvent qu'en mai. L'été par contre est très chaud, accablant même; il arrive brusquement, imprimant à la végétation d'un bout à l'autre du Canada une croissance étonnamment rapide et luxuriante. En forêt, dès les premières chaleurs, apparaissent des moustiques et de diaboliques petites mouches nées des marécages qui bordent les innombrables ruisseaux, rivières et lacs de cette région; aussi le bûcheron ne sort-il jamais sans avoir en poche son tube de crème contre les insectes. Il est assuré alors de travailler en paix.

La coupe terminée, il faut attendre le gel et la neige pour commencer le charroyage. Celui-ci se fait par chevaux et traîneaux en terrain difficile et tend de plus en plus à se faire par autos-neige utilisés comme tracteurs en terrain facile. Le bois est alors descendu des flancs des «montagnes» et empilé sur les rivières et les lacs gelés. C'est en mai seulement que la neige épaisse de plus d'un mètre et la glace très épaisse elle aussi se décident à fondre sérieusement. C'est alors un branle-bas de combat dans toute la région. Les opérations forestières qui avaient pratiquement cessé en fin février ou vers la mi-mars reprennent brusquement. La fonte des neiges est rapide et il ne faut pas laisser l'eau se perdre. Des armées d'hommes des bois vont monter le long des rivières: les uns pour jeter le bois à l'eau, les autres pour surveiller le flottage et manœuvrer les pelles des nombreux barrages établis le long des rivières pour créer des réserves d'eau. Le flottage du bois est l'acte le plus spectaculaire de toutes les opérations forestières. Les pelles des barrages sont ouvertes une ou deux fois par jour, laissant s'échapper de formidables torrents d'eau mêlés de bois et parfois de glace. Le bois va descendre ainsi sur une ou plusieurs centaines de kilomètres et sera emmagasiné pour l'année dans des lacs proches des fabriques ou empilés en immenses tas de plusieurs dizaines de milliers de stères près des usines. Ce mode de transport est très peu coûteux; ainsi le transport d'un stère sur un kilomètre (de la forêt à la rivière) coûte autant, voire plus, que le flottage sur cent kilomètres de rivière.

Après cet aperçu des opérations forestières, nous parlerons des conditions de vie et de travail des divers types d'ouvriers et de techniciens forestiers.

Tous les travailleurs en forêt vivent dans des camps faits de planches ou de billes. Ces camps sont construits suivant les règlements d'hygiène du gouvernement et sont en général confortables. Les plans varient d'une compagnie à l'autre et sont conçus pour vingt à quarante hommes par baraque. On commence par y introduire l'eau courante et les douches. Les camps eux-mêmes comptent 20 à 150 hommes. La

nourriture est surabondante partout; sa qualité varie sensiblement suivant la valeur du cuisinier. Celui-ci pouvant être un maître coq ou un «maudit bouilleux», suivant l'expression des bûcherons canadiens-français. Les camps comprennent une ou plusieurs baraques pour les hommes, un lavoir, un séchoir, une cuisine, une baraque pour l'entrepreneur forestier et ses contremaîtres, une autre pour le personnel de la compagnie (commis, mesureurs, démonstrateurs, inspecteurs de chantiers, etc.), une écurie, une boutique, un garage pour les autos-neige (quand le charroyage du bois est mécanisé). Les femmes, à part celle du cuisinier et celle de l'entrepreneur, ne sont pas admises dans ces camps. Cela veut donc dire que l'ouvrier forestier vit loin de sa famille. C'est certainement le plus grand désavantage de la vie en forêt. Les compagnies cependant organisent de plus en plus un service de transport journalier qui permet à tout homme désirant se rendre auprès de sa famille de le faire au moins une fois par semaine. Signalons en passant que les camps forestiers sont souvent situés à plus de cent kilomètres des villes ou villages les plus proches. La langue française est celle qu'on parle dans toute la province de Québec, donc dans tous ces camps forestiers.

Le travail commence vers 7 heures et finit vers 17 heures. Cependant, durant les longues soirées d'été, les bûcherons vont souvent travailler après souper. Durant le flottage des bois, les ouvriers sont tenus de travailler parfois après souper (en cas d'embâcle du bois, par exemple). Ces derniers peuvent alors toucher un supplément de salaire.

Les opérations forestières commencent en mai avec le flottage du bois; vient ensuite la coupe qui dure jusqu'à Noël et se continue parfois en janvier. Le charroyage commence en décembre et se termine vers la mi-mars. Ceci veut donc dire qu'en mars et avril il y a très peu d'ouvrage en forêt. Il y a quelques compagnies pourtant qui, commençant la coupe en automne seulement, continuent de couper du bois durant tout l'hiver.

Les salaires journaliers payés durant la saison d'opérations forestières 1951/52 dans toutes les compagnies de la province de Québec sont les suivants:

Bûcheron: 5.50 à 6.50 dollars la corde non écorcée (3,6 stères) (1,20 m × 1,20 m × 2,40 m). Ce qui donne un salaire moyen brut de 9 à 10 dollars par jour ou 225 à 250 dollars par mois [5.50 à 6.50], donc inchangé (voir explication ci-dessous).

Swampeur (coupe les buissons et les arbres morts sur les chemins de charroyage): 5.70 à 7.20 [8 à 8.50] dollars.

Apprenti (qui ne connaît rien dans les opérations forestières): 4.50 à 5.70 [6.50 à 7] dollars. Après un mois on cesse légalement d'être un apprenti.

Cuisinier: 8 à 9 [9.25 à 10.75] dollars.

Choreboy (aide de cuisine): 5.35 à 6.85 [7.50 à 8] dollars.

Charretier (charge le bois sur les traînaux et le charroie jusqu'à la rivière en hiver): 6.75 à 8.55 [9.50 à 10] dollars.

Chargeur et déchargeur (aide le charretier): 7.20 [8 à 8.50] dollars.

Homme d'écurie: 5.40 à 6.90 [7.50 à 8.50] dollars.

Conducteur de camion, d'autobus ou d'auto-neige: 7.75 à 8.55 [9.25 à 9.75] dollars.

Conducteur de tracteur et bulldozer: 6.85 à 10 [9.50 à 11.35] dollars.

Draveur (flotteur de bois au printemps): 6.25 à 6.75 [8.65 à 9.15] dollars.

De tous ces salaires, il faut déduire 1.50 dollar de pension par jour, environ 5 % pour les impôts et 9 cents par jour (0.09 dollar) pour l'assurance chômage.

Les salaires indiqués entre crochets sont ceux qui viennent d'être payés à partir du 17 septembre 1951 par la grande compagnie Price Brothers à la suite d'un contrat collectif conclu entre cette compagnie et le Service forestier de l'Union catholique des cultivateurs du Québec. Les forêts de cette compagnie s'étendent sur plusieurs centaines de kilomètres au nord de la ville de Québec, dans le bassin de réception du fleuve Péribonka et Saguenay.

A titre de repère disons qu'un ouvrier marié, père d'un enfant, dépense pour sa famille une moyenne de 175 dollars par mois.

Dans la province d'Ontario, où les opérations forestières ressemblent beaucoup à celles du Québec, la grande majorité des ouvriers du bois est groupée en union (The Canadian Lumber and Sawmill Worker Union) et jouit de conditions de travail et de salaire légèrement supérieures à celles indiquées ci-dessus au sujet de la compagnie Price Brothers. L'Ontario est de langue anglaise.

Le personnel de compagnie travaillant à l'organisation des opérations forestières reçoit les salaires suivants:

Commis (tient la comptabilité de chaque chantier): 220 à 250 dollars par mois.

Mesureur (mesure le bois de chaque bûcheron): 220 à 250 dollars.

Assistant-mesureur: 180 à 220 dollars.

Démonstrateur (montre au bûcheron à se servir de ses outils, à les garder en bonne condition, et à piler son bois): 220 à 275 dollars.

Infirmier (donne les premiers soins): 200 à 240 dollars.

Inspecteur de coupe (assistant et représentant du chef des opérations forestières; organise et surveille la coupe et le charroyage de cent à deux cent mille stères): 250 à 300 dollars. Si l'inspecteur de coupe est un ingénieur forestier, son salaire monte au-dessus de 300 dollars.

Quant aux ingénieurs forestiers, voici la situation présente:

Actuellement les compagnies ont en général un corps d'ingénieurs forestiers suffisant, et les universités canadiennes forment encore ces années de nombreux ingénieurs forestiers. Mais malgré cette situation on peut les encourager à venir au Canada, car ce pays est en plein développement et aura de plus en plus besoin d'ingénieurs de toutes sortes.

Qu'ils soient Canadiens ou Suisses, le travail qu'on leur confiera pour commencer sera très probablement celui d'un simple aide forestier; mais grâce à leur formation universitaire ils acquerront rapidement de l'expérience rien qu'en observant autour d'eux le déroulement des opérations forestières, en étudiant la mentalité des Canadiens et la vie du pays et en discutant avec d'autres ingénieurs. Peu à peu ils prendront du poids et de l'autorité et on leur confiera de plus grandes responsabilités. Parallèlement, leur salaire augmentera et leur permettra de vivre plus largement qu'en Suisse et de faire de bonnes économies.

Le travail de l'ingénieur forestier au service d'une grande compagnie consiste à faire l'arpentage et l'inventaire des forêts, rédiger des

plans d'aménagement, organiser et surveiller la coupe et le charroyage, étudier le reboisement, projeter routes et chemins de fer, etc., et quelquefois s'occuper de sylviculture. Il est rare que l'ingénieur forestier se consacre à toutes ces choses à la fois; en général les compagnies le spécialisent dans tel ou tel de leur département (arpentage et inventaires, coupe et charroyage, etc.); ceci ne l'empêche pas de garder contact avec l'ensemble des opérations forestières. La très solide formation universitaire du jeune ingénieur forestier suisse lui permet de s'initier rapidement aux conditions forestières canadiennes, lesquelles sont très différentes de celles qu'on trouve en Suisse. Je rappelle que la forêt canadienne est le plus souvent une forêt vierge exploitée par coupe rase.

Les salaires bruts d'un ingénieur débutant varient entre 200 et 250 dollars par mois et permettent de vivre convenablement. Les conditions de travail sont très différentes de celles qu'on connaît en Suisse. L'ingénieur forestier, surtout le nouveau venu, passe le plus clair de son temps au milieu des forêts, c'est-à-dire à 50, 100 ou 500 km de la civilisation. S'il est marié, il risque d'être peu avec sa famille. Soit il travaille en forêt la semaine et ne peut voir sa famille que durant le week-end, soit il reste en forêt un ou deux mois et vient travailler quelques semaines au bureau de la compagnie en ville. A vrai dire, les conditions s'améliorent d'année en année. Après quatre ou cinq ans au service d'une compagnie, un ingénieur est souvent à son bureau en ville.

Les chances d'avancement pour un ingénieur forestier sont plus nombreuses et plus variées qu'en Suisse, mais il faut compter tout de même avec la concurrence des ingénieurs forestiers canadiens dont plusieurs sont vétérans de la dernière guerre mondiale et peuvent bénéficier de privilèges (ce qui est compréhensible).

On peut donc dire qu'actuellement la plus forte demande d'hommes dans les opérations forestières est pour les bûcherons et autres ouvriers de chantiers, puis pour les commis, les démonstrateurs, les assistants-mesureurs et les infirmiers; quant aux ingénieurs forestiers, ils ne trouveront probablement pas directement de poste d'ingénieur mais, selon l'habitude des compagnies, ils commenceront par être commis ou assistant inspecteur de coupe ou assistant d'un autre ingénieur forestier. Et cela pourra leur prendre deux ou trois ans avant qu'ils reçoivent des responsabilités correspondant à celles qu'on attend d'un universitaire. Pour autant qu'on puisse le prévoir, il y aura en 1952 un manque général de main-d'œuvre dans les opérations forestières.

Pour terminer ce tableau de la vie en forêt, disons quelques mots de l'impression générale qu'elle fera sur l'immigrant européen. Tout d'abord il se sentira dans un pays beaucoup plus jeune que l'Europe; on trouve partout dans l'activité du pays et dans la mentalité des Canadiens un esprit de pionniers, fait de rudesse, de vaillance et de volonté de conquête sur la nature et ses immenses richesses. La nature est riche,

aussi l'exploite-t-on sans trop de ménagement, sans faire de subtiles économies. On emploie des méthodes qui paraissent brutales à l'esprit méticuleux des Suisses; mais que l'immigrant se souvienne qu'il n'est plus en Suisse, qu'il doit d'abord apprendre à penser et à agir en Canadien et que son devoir le plus urgent est de s'adapter à la mentalité canadienne qui, elle, est adaptée aux conditions de vie de ce pays. S'il ne comprend pas cela et tente de faire adopter aux Canadiens ses manières de Suisse, il commet une absurdité et épuisera ses forces physiques et morales en vain. Peu à peu il en viendra à aimer cet esprit de pionnier des Canadiens et un jour, après moins d'une année peut-être, il sera tout étonné de voir combien il se sera déjà attaché à ce pays. Chez le travailleur canadien il trouve un homme rude mais qui a bon fond. La politesse et la courtoisie des Européens embarrassent le Canadien; ses rapports avec ses semblables sont très directs. Les premiers temps, l'Européen se sentira souvent blessé par l'attitude un peu rustre des Canadiens; mais qu'il se dise que ceux-ci n'ont aucune mauvaise intention. L'Européen a derrière lui deux mille ans et plus de civilisation, le Canadien, lui, n'a que quelques siècles. Il y a quatre siècles, ce pays était la patrie des Indiens, des ours et des loups. Quand on voit l'œuvre immense de colonisation et d'industrialisation accomplie déjà par les Canadiens, on ne peut que les saluer avec respect; et quand on voit toute l'œuvre qui reste à accomplir (songez que ce pays 250 fois grand comme la Suisse ne compte que 15 millions d'habitants!), on est fier d'être de ceux qui vont collaborer à cet accomplissement.

Zusammenfassung

Die Arbeit in den Wäldern des östlichen Kanadas

Das Hügelgebiet zwischen St.-Lorenz-Strom und Hudsonbai, in der Provinz Quebec, ist von riesigen Urwäldern von nordamerikanischen Fichten-, Tannen- und Birkenarten bedeckt. In den feuchten und sumpfigen Niederungen bilden die Fichte, in den höchsten Lagen gelegentlich die Birke reine Bestände. Die mittleren Lagen sind von Mischbeständen aus Fichten und Tannen mit einigen Birken eingenommen. Neben Flächen mit gleichaltriger, gleichförmiger Bestockung finden sich auch plenterartig aufgebaute Bestände, in denen alle Altersklassen, Durchmesserstufen und Baumhöhen vertreten sind.

Diese Wälder sind Eigentum von großen Gesellschaften von Papierfabriken, deren «forstlichen Abteilungen» die Einrichtung, die Exploitation und die Flößerei unterstellt sind. Die Schläge und der Transport an die Flüsse werden im Akkord vergeben. Die Unternehmer stecken vor dem Beginn der Holzhauerei im Abstand von 10 bis 15 m Schlittwege ab, einfache, von Bäumen und Stöcken gesäuberte Schneisen. Auf jeder dieser Linien wird ein Holzhauer eingesetzt, der auf beiden Seiten alle als Papierholz verwendbaren Bäume fällt und das Holz am Weg aufschichtet. Die Holzhauerei beginnt nach der

Schneesmelze im Mai und zieht sich bis in den Winter hinein. Sobald Frost eintritt und der Boden mit Schnee bedeckt ist, wird das Holz mit Pferden oder neuerdings in leichtem Gelände mit Motorschlitten weggeführt und auf den gefrorenen Seen und Flüssen deponiert. Mit einsetzendem Tauwetter, wenn die Flüsse Hochwasser führen, wird das Holz bis in unmittelbare Nähe der Papierfabriken getriftet, wo es teils in Seen, teils an großen Haufen bis zur Verarbeitung gelagert wird. Diese Transportart ist außerordentlich billig: Die Trift über 100 km kostet etwa gleich viel wie der Transport über 1 km vom Wald zum Fluß.

Die kahlgeschlagenen Flächen bedecken sich schon nach kurzer Zeit mit natürlicher Verjüngung. Die jungen Bestände bleiben sich selbst überlassen, bis sie nach etwa 70 Jahren durch den nächsten Kahlschlag genutzt werden.

Der Verfasser, der seit mehreren Jahren in Kanada tätig ist, vermittelt anschließend über die Lebensbedingungen, den Lohn und die Anstellungsmöglichkeiten nähere Angaben, für die sich namentlich die jüngeren Forstingenieure, die Auswanderungspläne hegen, interessieren dürften. Zurzeit herrscht eine rege Nachfrage nach Arbeitskräften der unteren Kategorien. Aber auch für Forstingenieure, selbst für Ausländer — sofern sie sich an die Verhältnisse anpassen können —, bietet sich in Kanada ein reiches Arbeitsfeld. *Kunz*

MITTEILUNGEN · COMMUNICATIONS

Beitrag zur Wildschadenverhütung

Von *Dr. Hans Schleicher*, Ahrensburg (Holstein)

Ausgedehnte Kulturflächen, die in den Jahren nach dem letzten Weltkrieg mit erheblichem Geld- und Arbeitsaufwand aufgeforstet worden sind, leiden unter Wildschaden. Besonders wertvolle Holzarten, wie zum Beispiel die Lärche und die Douglasie, fallen auch dann noch dem Fegen des Rehbockes zum Opfer, wenn sie dem Äser und damit dem Verbiß des Wildes entwachsen sind. Es erscheint daher angebracht, bei der Vielzahl an angebotenen Fegeschutzmitteln auf eine Neuentwicklung der letzten Jahre hinzuweisen, die sich in großem Umfange gut bewährt hat.

An ein Fegeschutzmittel sind vier Forderungen zu stellen, von deren Erfüllung es abhängt, ob das Gerät forstlich brauchbar und empfehlenswert ist:

1. erfolgreiche Abwehrwirkung;
2. keine schädigende Nebenwirkung auf die Schutzpflanze (wie z. B. durch Einwachsen, Belasten usw.);
3. geringe Anschaffungskosten;
4. einfache und arbeitslohnsparende Anbringung.

Erwünscht ist außerdem noch die Möglichkeit zur Wiederverwendung.

Da die bisher auf dem Markt befindlichen Fegeschutzmittel diese Forderungen nur teilweise erfüllen, wurde der Fegeschutz «Stachelbaum» entwickelt,